

**Conseil économique et social**

Distr. générale
12 mars 2010
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
26 mai-4 juin 2010

**Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. China Environmental Protection Foundation	2
2. Consumers International	5
3. Union interaméricaine pour le logement	6
4. Conseil méditerranéen des grands brûlés.	9
5. Sisterhood is Global Institute	10
6. World Evangelical Alliance	11
7. Pax Romana	13



1. China Environmental Protection Foundation (Statut consultatif spécial : 2005)

I. Introduction

La China Environmental Protection Foundation, organisation sociale à but non lucratif, est une société indépendante et la première fondation de Chine à s'investir dans la cause de la protection de l'environnement. Elle a été fondée en avril 1993 et a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en 2005. Guidée par le principe selon lequel « ce que le peuple nous donne doit servir à aider le peuple et à protéger l'environnement », la Fondation lève des fonds pour financer les travaux d'organisations et de particuliers qui apportent une contribution exceptionnelle à la protection de l'environnement et pour subventionner des activités et projets d'aide sociale et de protection de l'environnement, afin d'encourager les échanges et la coopération entre la Chine et les autres pays dans le domaine de la protection de l'environnement et de défendre cette cause en Chine.

II. Contribution aux activités de l'ONU

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La Fondation a participé à des conférences par des interventions orales et écrites et présenté des propositions s'inscrivant dans le cadre de l'ordre du jour de conférences et d'activités qui l'intéressaient, notamment de séminaires organisés par le réseau officieux des organisations non gouvernementales (ONG) de l'ONU de la région de l'Asie et du Pacifique sur les thèmes de l'élimination de la pauvreté et de la faim envisagée sous l'angle des responsabilités et du rôle de la société civile, d'une part, et du développement durable et des Jeux olympiques « verts », d'autre part, qui se sont tenus respectivement en juin 2007 et en avril 2008.

Au cours de la période visée, la Fondation s'est concentrée sur des activités et projets d'aide sociale et de protection de l'environnement, mais en raison d'un manque de fonds, elle n'a pas pu assister aux conférences des Nations Unies organisées hors de Chine.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

La Fondation défend l'idée selon laquelle la Chine peut réussir à préserver l'environnement si elle gère mieux ses ressources naturelles et encourage les comportements écologiques. Elle a créé une base de données qui recense les ONG internationales travaillant dans le domaine de l'environnement en Chine ainsi que les projets qu'elles mènent. En juin et juillet 2008, les représentants de la Fondation ont assisté à des séminaires sur les thèmes des secours aux victimes de tremblements de terre et de la salubrité de l'environnement, et ont présenté un rapport rendant compte de projets de salubrité de l'environnement mis en œuvre dans des zones sinistrées.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation souscrit aux objectifs de développement adoptés sur le plan international, en particulier l'élimination de la pauvreté et de la faim, l'enseignement primaire universel, l'égalité entre les hommes et les femmes, la réduction de la mortalité des enfants, la santé des femmes enceintes, l'élimination des maladies, la préservation de l'environnement et les partenariats mondiaux.

Le projet Green Aid, lancé par le directeur de la Fondation en 2006, vise à protéger l'environnement et à lutter contre la pauvreté dans les zones sinistrées. Par exemple, dans la province du Guizhou en proie à une grave désertification, les paysans ont reçu des subventions pour planter des espèces (faux poivriers et *pinellia ternata*) qui préviennent l'aggravation de la désertification et favorisent l'équilibre des ressources en eau et des sols et la conservation des sols. La Fondation diffuse des informations sur la protection de l'environnement dans les bibliothèques et forme des enseignants. Elle espère ainsi améliorer les conditions de vie des agriculteurs pauvres et leur permettre de scolariser leurs enfants.

En 2006, la Fondation a lancé un projet visant à enrayer la dégradation des terres et le cercle vicieux de la pauvreté par la promotion d'un modèle agricole écologique fondé sur l'exploitation maximale des déchets, le modèle « quatre en un » (production de méthane, plantation, sélection et irrigation au goutte-à-goutte). Les paysans du village de Chengguan, dans la province du Gansu, ont déjà construit 20 serres expérimentales à l'aide de cette technique.

En 2004, le directeur de la Fondation a créé un programme de bourses pour encourager les élèves du supérieur à étudier les sciences de l'environnement et à participer à des activités pédagogiques, publicitaires et écologiques. Quarante et une bourses sont attribuées chaque année.

D. Mise en œuvre de projets et d'activités concernant la mise en valeur durable du milieu

Chaque année, la Fondation récompense des projets écologiques en décernant cinq prix et 20 prix d'excellence dans cinq catégories : l'environnement urbain, le monde de l'entreprise, la mise en valeur durable du milieu.

En 2008, la province du Sichuan a été secouée par un nombre anormalement élevé de tremblements de terre. La Fondation a participé aux opérations de secours en coopération avec l'Institut de Stockholm pour l'environnement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des spécialistes chinois de la salubrité de l'environnement, et sous leur direction. Des dons ont permis de faire construire, à titre expérimental, des toilettes écologiques fonctionnant sans eau. Les pouvoirs publics ont assorti leur plan de reconstruction d'objectifs en matière de salubrité de l'environnement. Le projet s'est vu décerner le prix du projet philanthropique le plus utile à la China National Charity Conference de 2008.

Chaque année, 20 petites et moyennes entreprises très polluantes sont sélectionnées pour toucher des subventions destinées à financer des audits pour une production plus propre, notamment par des formations et des manuels. Le budget de ce projet s'élève au total à 1 170 000 dollars.

La Fondation conduit un projet visant à améliorer la qualité de l'eau en zone rurale à l'aide d'un équipement sophistiqué de traitement des eaux. D'abord mis en

œuvre dans des régions pauvres de la Chine occidentale, le projet a ensuite été étendu progressivement à d'autres zones rurales. Un projet lancé à titre expérimental dans la province du Guizhou a permis d'améliorer sensiblement la qualité de l'eau, désormais conforme à la norme de qualité en vigueur pour les eaux de surface.

La Fondation a créé un fonds d'importance modeste destiné à sensibiliser les groupes sociaux des facultés chinoises à la responsabilité sociale en les encourageant à économiser les ressources et à bâtir une société respectueuse de l'environnement.

En 2005, la Fondation a lancé un projet visant à mettre en service un système de traitement des déchets, des toilettes écologiques, des machines à recycler les canettes et des poubelles de recyclage des déchets dans les lieux publics et les établissements scolaires. Des milliers d'habitants et d'élèves mobilisés pour l'occasion ont participé à l'opération d'économie d'énergie et de réduction des émissions polluantes en apprenant à économiser l'eau litre par litre, à économiser l'électricité kilowatt par kilowatt et à trier les déchets. Des manuels sur la protection de l'environnement et les économies d'énergie ont été distribués dans les familles pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

La Fondation a créé, en 2008, un fonds pour la protection des ressources en eau, qui financera pendant cinq ans une campagne de communication nationale et des formations sur les techniques et les mesures à adopter pour économiser l'eau. Il aidera à financer des demandes de brevet pour des inventions permettant d'économiser l'eau. Des séminaires universitaires, des tests de connaissances et des expositions de photographies sur les techniques de conservation des ressources en eau seront organisés pour sensibiliser le public à cette question. En 2008, la Fondation a organisé, en association avec la All-China Environment Federation, une conférence d'ONG spécialisées dans l'environnement sur le thème du développement durable, au cours de laquelle se sont tenus des ateliers sur des sujets divers. Elle a également organisé des échanges internationaux destinés à proposer des solutions aux litiges de plus en plus nombreux qui opposent les États sur des problèmes écologiques et à promouvoir la stabilité sociale. En septembre 2007, la Fondation et l'antenne chinoise de l'American Bar Association ont organisé, à Beijing, un séminaire sur les procès et les litiges portant sur des questions d'environnement. Pour les experts chinois et américains qui dirigeaient les débats, les échanges entre intellectuels et le partage d'expériences concrètes sont les meilleurs moyens de résoudre ces litiges et de sensibiliser à ces questions.

En 2007, la Fondation a organisé, à Beijing, un atelier à l'intention des ONG spécialisées dans l'environnement pour renforcer sa coopération avec les ONG chinoises et réaffirmer son rôle d'organisme national de protection de l'environnement.

Le 5 juin, Journée internationale de l'environnement, la Fondation a fait connaître diverses activités en organisant notamment des tests de connaissances sur la consommation propre et en mettant l'accent sur les sciences et les technologies de l'environnement au service d'une vie saine et d'une société harmonieuse.

En 2008, dans le cadre du projet du Ministère de la protection de l'environnement visant à enquêter sur l'état des sols et à prévenir la pollution, la Fondation a entrepris de sensibiliser le public à la protection des sols, à la prévention de la pollution, à l'amélioration des conditions écologiques et à l'exploitation maximale des ressources. Avec le concours du Département de la

nature et de l'écologie du Ministère, la fondation a élaboré un plan d'action national visant à informer sur la protection des sols, collecté des données sur l'état des sols et conçu des manuels et des affiches à des fins publicitaires et pédagogiques.

2. Consumers International (Statut consultatif général : 1977)

I. Introduction

Consumers International est une organisation caritative agréée à but non lucratif et à caractère non associatif, fondée en 1960 par des groupes nationaux de consommateurs désireux de s'exprimer d'une seule voix sur la scène internationale et de mettre en place une coordination transnationale dans ce domaine. En 2008, elle comptait plus de 220 organisations membres dans 115 pays. Elle travaille pour que la protection du consommateur et la réglementation des marchés soient régies par une législation complète qui soit effectivement appliquée, que tous les consommateurs aient accès à l'information, qu'une association de consommateurs indépendante puisse représenter les intérêts du consommateur auprès des décideurs et des politiques et que les droits du consommateur soient reconnus et respectés dans toutes les décisions internationales.

Changements à signaler

En 2008, la commission britannique en charge des œuvres caritatives a approuvé le statut officiel d'organisation caritative de Consumers International ainsi que les subventions dont elle bénéficie en vertu de la législation du Royaume-Uni. A cette fin, l'assemblée générale de l'organisation a adopté, en octobre 2007, deux résolutions amendant sa constitution, et elle publie chaque année des rapports justifiant l'emploi de ses recettes.

II. Contribution aux activités de l'ONU

A. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Consumers International poursuit sa coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO), ainsi qu'avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat sur des activités concernant la Commission du développement durable et le Processus de Marrakech.

Consumers International a participé aux treizième, quinzième et seizième sessions de la Commission du développement durable en 2005, 2007 et 2008, et pris part à l'élaboration du document soumis à la Commission par les ONG.

Consumers International a participé aux négociations du processus de Marrakech, notamment aux deuxième et troisième réunions internationales d'experts et à l'élaboration du document final.

Consumers International a fait une déclaration pour exprimer son adhésion aux recommandations de l'OMS sur la commercialisation de la nourriture pour enfants. En 2008, une délégation de haut niveau de l'organisation était présente à l'Assemblée mondiale de la santé, où elle a rencontré des représentants d'États Membres et de l'OMS. Consumers International a fait une déclaration sur les questions de nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant, dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution de l'OMS sur ce sujet.

En coopération avec le Gouvernement bangladais, l'UNIDO et Consumers International mettent en œuvre le Programme d'appui à la qualité au Bangladesh, qui vise à renforcer, par une assistance technique, l'infrastructure nationale relative aux normes de qualité et la gestion, la certification, l'inspection et le contrôle de la qualité et des marchés. Ce programme a été lancé en 2008.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 2 : Rendre l'enseignement primaire universel

En 2008, en partenariat avec le PNUE, Consumers International a élaboré des lignes directrices intitulées « Ici et maintenant », qui préconisaient de prendre en compte les questions relatives à l'environnement dans les programmes scolaires.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Consumers International milite activement en faveur de l'allaitement et de la diffusion du code international de l'OMS sur la commercialisation des substituts au lait maternel.

Objectif 7 : Préserver l'environnement

En 2005, en coopération avec le PNUE, Consumers International a publié « Consommation durable pratique : Guide de formation en vue de la réalisation des Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur », un guide destiné aux pouvoirs publics et utilisé par les membres de l'organisation, partout dans le monde, pour leurs activités de renforcement des capacités.

3. Union interaméricaine pour le logement (Statut consultatif spécial : 1989)

I. Introduction

L'Union interaméricaine pour le logement est une ONG internationale qui regroupe près de 120 organismes publics et privés – caisses d'épargne, banques de prêts hypothécaires, banques de crédit immobilier, banques généralistes spécialisées dans le crédit hypothécaire, fonds d'aide au logement, ministères du logement et sociétés de promotion immobilière – qui s'occupent du financement, de la promotion et de la réglementation du développement urbain et de l'habitat dans les 22 pays suivants : Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du). Fondée à Caracas en 1964, l'Union s'emploie à renforcer les institutions de

financement citées plus haut et à leur fournir des conseils techniques, des services de formation, de recherche et d'information spécialisés. Elle joue un rôle important car elle permet à ses membres de diffuser des informations et de partager des expériences sur l'accès des groupes sociaux à faible revenu à des logements abordables, sur la mise en place et le financement d'infrastructures et de services urbains, sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, sur la fourniture d'électricité, sur le traitement des déchets et sur l'accès à la terre – autant de facteurs déterminants pour améliorer la qualité de vie dans les pays d'Amérique latine.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

La conférence sur le logement et les séminaires et colloques spécialisés organisés par l'Union interaméricaine pour le logement sont les enceintes régionales les plus importantes consacrées à la politique et au financement du logement et à la gestion urbaine en Amérique latine. En 2005, l'Union a organisé deux séminaires. Le premier, sur le financement du logement, s'est tenu à Miami. Il a été l'occasion de discuter de diverses questions relatives à la recherche de financement dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, notamment de la gestion du risque de crédit, des tendances observées sur les marchés et sur le terrain dans le financement du logement, et de nouveaux produits hypothécaires. Le second séminaire, qui s'est tenu à Mexico, a porté sur les succès de la titrisation en Amérique latine et a été l'occasion de présenter les expériences du Chili et de la Colombie et d'aborder les questions du stockage d'hypothèques et de l'organisation financière et juridique des émissions.

Une conférence sur la responsabilité sociale et le développement durable dans le secteur du logement s'est tenue à Guatemala en 2006. Elle a été l'occasion d'analyser diverses initiatives, politiques et instruments juridiques et financiers consacrés au développement du logement durable, qui est un moyen d'améliorer la qualité de vie et de renforcer le système de financement du logement dans la région. Des experts de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes y ont fait des exposés sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs au logement, et sur les stratégies de financement de la reconstruction de logements au lendemain de catastrophes naturelles. Des spécialistes de la Banque mondiale ont fait des exposés sur le financement des logements sociaux et de l'infrastructure de base des collectivités et sur les problèmes pour l'avenir des villes vulnérables aux catastrophes naturelles.

En 2006, l'Union a parrainé un atelier international sur les politiques publiques du logement et de l'aménagement urbain, organisé à Santiago, dont l'objectif était d'analyser les expériences des autres pays dans ce domaine, selon le triple point de vue : a) du secteur public, b) des milieux universitaires et de l'entreprise et c) du secteur privé.

Le séminaire international sur le financement du logement qui s'est tenu à Mexico en 2006 avait pour but de présenter les expériences réussies des États-Unis, du Chili et de la Colombie dans ce domaine, dans l'optique de les reproduire dans d'autres pays.

En 2007, l'Union a organisé, à Orlando, une conférence interaméricaine sur les villes compétitives et les nouvelles expériences en matière de développement urbain et de financement du logement. Il y a été question des nouveaux produits hypothécaires, de la modernisation des caisses d'épargne, des nouveaux secteurs du financement des crédits hypothécaires, des nouvelles sources de financement à la disposition des constructeurs, des nouveautés dans le domaine de l'hypothèque et de l'assurance, du développement des villes compétitives et de la modernisation des institutions.

En 2007, l'Union a organisé, à Mexico, un séminaire international sur les villes compétitives, où elle a présenté des expériences réussies d'aménagement urbain et de financement de villes compétitives, ainsi que le cadre légal qui régit la distribution des pouvoirs dans le domaine de l'aménagement urbain et de la réglementation dans plusieurs pays : Chine, Colombie, États-Unis, Mexique, Espagne, Singapour et Chili. Ce séminaire a également été l'occasion de faire le point sur la demande de logements des retraités.

En 2008, à Lima, l'Union a organisé une conférence interaméricaine sur le développement urbain, le financement du logement et la qualité de vie. Les débats ont porté sur les succès du développement urbain, le marché des hypothèques, le financement du logement, les pratiques en vigueur sur le marché des capitaux, les cas de modernisation des institutions et le soutien des banques multilatérales. La Société financière internationale de la Banque mondiale était représentée à cette conférence, où se sont tenus des ateliers sur l'appui aux banques multilatérales.

En 2008, l'Union a organisé, à Mexico, un séminaire international sur le financement du logement et le développement de l'habitat durable. Les échanges ont porté sur les conséquences de la crise du financement du logement et sur des exemples d'aménagement urbain, sur la construction de villes durables, sur la compétitivité de l'Amérique latine et de Singapour et sur la coordination des politiques d'aménagement urbain des municipalités. Un spécialiste de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a fait un exposé sur l'aménagement urbain en Amérique latine sous l'angle de l'habitabilité et de la fonctionnalité.

Au cours de la période visée, des représentants de l'Union ont participé à un grand nombre de manifestations, de rencontres et de conférences et contribué aux débats et aux analyses sur des sujets variés concernant le financement du logement et le développement urbain.

En 2007, l'Union a signé un mémorandum d'accord avec le groupe de conseil Planning and Development Collaborative International, à Lima, et contribué à la mise au point d'un outil de gestion chronologique du financement du logement pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

En mai 2008, l'Union a publié un rapport sur le logement en Amérique latine et dans les Caraïbes pour le bureau régional d'ONU-Habitat à Lima. Il rend compte des conditions de logement en Amérique latine, des divers types d'habitat de la région, de la situation de la demande et de la construction de logements, des politiques du logement et des leçons du passé.

4. Conseil méditerranéen des grands brûlés (Statut consultatif spécial : 2001)

I. Introduction

Le Conseil méditerranéen des grands brûlés est la seule organisation professionnelle mondiale accréditée par l'ONU dans ce domaine d'activité. Inspiré par l'esprit, la mission et les activités des Nations Unies, le Conseil mène des travaux scientifiques et humanitaires à l'échelle internationale. Son objectif primordial est de promouvoir et de garantir un accès équitable à des soins de qualité aux grands brûlés, aux collectivités sinistrées et aux victimes d'explosions de gaz toxiques, d'accidents nucléaires et de situations d'urgence complexes. Le Conseil mène aussi une action de prévention et de promotion des mesures de sécurité incendie à la maison et au travail, et œuvre pour l'adoption de techniques de lutte contre l'incendie, en particulier dans les pays en développement. Il participe à des activités humanitaires et soutient les travaux de l'International Association for Humanitarian Medicine. C'est une association de chercheurs chevronnés qui entendent agir pour le bien-être de tous et sont guidés par les principes des Nations Unies et de l'OMS relatifs à la santé, à l'action humanitaire et scientifique et à la défense de la paix.

Changements à signaler

Au vu du succès des cours de remise à niveau dispensés en Roumanie et en Inde en 2007, le Conseil a développé son action au-delà de la région méditerranéenne, pour établir des liens de coopération avec des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Il continue de s'employer, par des contributions culturelles et scientifiques, à déceler et à réduire les inégalités qui existent dans le domaine de la prévention des incendies et du traitement des grands brûlés dans les pays méditerranéens. Il s'est associé avec l'International Association for Humanitarian Medicine sur deux projets de coopération internationaux : le premier, en République démocratique du Congo, porte sur la création d'un centre spécialisé pour la réduction du nombre de cas de décès et d'invalidité causés par les brûlures chez les enfants; le deuxième, mené au Bénin, est intitulé « La bonne naissance : médecine humanitaire au Bénin ». L'International Association for Humanitarian Medicine a créé un fonds humanitaire pour le golfe méditerranéen qui a ouvert des horizons au Conseil. Celui-ci a mis en place un partenariat durable avec l'Université de Toronto (Canada) et collabore avec diverses organisations : la European Burn Association, la Société internationale pour l'étude des brûlures et l'International Confederation for Plastic Reconstructive and Aesthetic Surgery.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Président et plusieurs représentants du Conseil méditerranéen des grands brûlés ont participé aux soixante et unième et soixante-deuxième sessions de la Commission des droits de l'homme et aux sessions annuelles de l'Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif de l'OMS, entre 2005 et 2008. Le Conseil a amélioré sa collaboration médicale avec « l'hôpital ouvert », réseau virtuel de services hautement spécialisés de centres hospitaliers de pays

industrialisés géré par l'International Association for Humanitarian Medicine, pour le traitement des grands brûlés de pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire qui ne peuvent pas se faire soigner dans leur pays. Les représentants du Conseil étaient également présents au soixantième anniversaire de l'OMS et à la soixante et unième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales associées à l'ONU organisée par le Département de l'information au siège de l'UNESCO, à Paris, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. *Annals of Burns and Fire Disasters*, la publication trimestrielle du Conseil qui existe depuis 22 ans et tire en moyenne à 3 200 exemplaires, consacre une rubrique à l'OMS et à l'ONU. Le Conseil contribue également au *Journal of Humanitarian Medicine*, publication qui existe depuis huit ans.

Les relations entre le Conseil méditerranéen des grands brûlés, le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies et le Conseil économique et social s'inscrivent dans l'esprit de collaboration qui domine entre les organismes du système des Nations Unies.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'action menée par le Conseil a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en République démocratique du Congo, au Bénin et en Inde.

Objectif 4

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 1 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Mesures : a) prestation de soins médicaux généralistes et spécialisés; b) formation de spécialistes; c) formations dans les collectivités; d) mise en place de structures médicales.

5. Sisterhood is Global Institute (Statut consultatif spécial : 1993)

I. Introduction

Sisterhood is Global Institute est à la tête du mouvement féministe international depuis plus de 25 ans. Cette organisation a été le premier groupe de réflexion féministe international à voir le jour, en 1984. Elle entendait mener une action à la fois visionnaire et pragmatique de défense des droits, des libertés et du pouvoir des femmes.

L'Institut est à l'avant-garde en matière de politique et de stratégie féministe. Il a notamment été le premier à mettre en place des alertes pour des interventions d'urgence, à faire des études sur le travail non rémunéré des femmes, à organiser des campagnes de défense des droits des femmes et à élaborer une tactique de militantisme pacifique. Implanté à New York, il est dirigé par un conseil d'administration et par un comité international de conseillers spécialisés.

L'Institut a un site Internet sur lequel les ONG peuvent trouver des conseils, des interlocuteurs et un appui et se mobiliser pour donner à leur action plus de retentissement à un moindre coût, en s'associant au mouvement mondial et en l'amplifiant. Ainsi, il stimule la coopération sur diverses questions – environnement, traite des personnes et représentation politique des femmes, par exemple – abstraction faite des frontières géographiques et du manque de moyens financiers, technologiques ou humains.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Depuis son siège de New York, l'Institut espère participer plus activement aux activités des Nations Unies pendant la prochaine période quadriennale. Au cours des quatre dernières années, il a suivi de près les travaux de la Commission de la condition de la femme et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Il a également soutenu d'autres ONG avec lesquelles il a collaboré et établi des partenariats dans les domaines de la traite des femmes, du trafic de main-d'œuvre, de l'institutionnalisation de l'égalité hommes-femmes, de l'environnement et de la défense des femmes vivant dans des zones de conflit.

6. World Evangelical Alliance (Statut consultatif spécial : 1997)

I. Introduction

La World Evangelical Alliance est un réseau d'églises de 128 nations et de plus de 100 organisations internationales qui se sont constituées en alliance évangélique afin de donner à plus de 420 millions de chrétiens évangéliques une identité, un moyen d'expression et un espace d'échanges à l'échelle mondiale. L'Alliance a une vision du monde spirituelle et fondée sur la compassion absolue. Guidée par son amour de Dieu, elle encourage les peuples à vivre dans la paix.

En 1846, des chrétiens de 10 pays se sont rencontrés à Londres pour créer – une première dans l'histoire de l'Église – une organisation destinée à permettre aux chrétiens appartenant à des églises différentes de manifester leur unité. C'est ainsi qu'a débuté un projet qui s'est concrétisé, en 1951, par la création du World Evangelical Fellowship par des fidèles de 21 pays. Aujourd'hui, 150 ans après la rencontre de Londres, l'Alliance est une structure mondiale dynamique qui prône l'unité et l'action et repose sur la foi chrétienne historique de la tradition évangélique. Elle cherche à donner plus poids aux églises locales par la création d'alliances nationales, en prêtant son appui à leurs chefs et en coordonnant leur action.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Les représentants de l'Alliance suivent les travaux du Conseil des droits de l'homme et assistent à certaines de ses réunions. L'Alliance s'intéresse surtout aux

activités du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction et suit de près le processus de l'examen périodique universel, notamment en alertant les États participants, avant les sessions de l'examen, sur les atteintes à la liberté de religion.

À l'Office des Nations Unies à Genève, les représentants de l'Alliance ont suivi les réunions de la Commission des droits de l'homme – puis du Conseil des droits de l'homme – et ont participé aux célébrations de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme organisées à Berne en 2008.

Au cours de la Conférence d'examen de Durban sur la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, le représentant de l'Alliance a soulevé la question de la diffamation et de la liberté de religion ou de conviction et de la liberté d'expression, a participé à plusieurs manifestations en marge de la Conférence, dont une sur l'islamophobie, et a pris des contacts et établi des relations de coopération avec plusieurs ONG et délégations.

L'Alliance a profité de son statut consultatif spécial et de sa présence à Genève pour prendre des contacts avec des délégations et des ONG et a participé à plusieurs manifestations en marge de la Conférence, dont la plupart portaient sur la liberté de religion ou de conviction, mais aussi sur des questions connexes, comme la liberté d'expression. Elle a appelé l'attention des délégations sur la précarité de la situation des minorités religieuses et essayé d'en discuter avec elles, par exemple avec celles de l'Érythrée et de pays occidentaux.

L'Alliance a participé aux procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme en portant plusieurs affaires à l'attention du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction. Elle suit également les travaux du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

L'Alliance a présenté plusieurs rapports annuels sur la situation de la liberté de religion ou de conviction dans le monde à l'approche des sessions principales de la Commission des droits de l'homme.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies

En 2008, l'Alliance s'est mise en rapport avec l'UNICEF pour organiser plusieurs initiatives s'inscrivant dans le cadre des objectifs des Nations Unies. Après avoir bénéficié d'un stage de formation sur la volonté de changement des cadres dirigeants, organisé en 2008 à la Barbade et dans les Caraïbes orientales, des jeunes ont constitué un réseau, le Caribbean Youth Network, pour créer des synergies parmi les jeunes chrétiens évangéliques de la région.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'Alliance a organisé l'initiative « Micah Challenge » pour contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement. Cette initiative a des retombées partout dans le monde, ce qui prouve que l'Alliance a un rayonnement international et qu'elle poursuit le même dessein que l'ONU.

Dans le cadre du Micah Challenge, l'Alliance a bénéficié de l'appui de la campagne des Nations Unies pour la réalisation des objectifs du Millénaire dans un certain nombre d'initiatives : a) organisation conjointe d'une rencontre de chefs

chrétiens évangéliques à Washington, en 2007, avec le Secrétaire général comme invité d'honneur; b) participation à la campagne Debout contre la pauvreté; c) mise à la disposition des organisateurs de la campagne des données utilisées par les départements de l'ONU pour les aider à élaborer des objectifs généraux adaptés à chaque pays.

Outre ces activités axées sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'Alliance a décidé de désigner un porte-parole chargé de communiquer sur la traite des êtres humains. Cette décision a abouti à la mise en place d'une équipe spéciale à l'échelle mondiale, et les millions de membres de l'Alliance peuvent participer à son action. Cette équipe a élaboré des stratégies et pris des mesures efficaces pour prévenir et combattre la traite des personnes. Elle peut sensibiliser les dirigeants locaux – femmes et hommes – et les encourager à contribuer aux programmes menés par les Nations Unies dans ce domaine. L'Alliance participe aux activités suivantes : campagnes de sensibilisation menées avec ses membres et leur entourage; projets locaux proposant des stratégies d'intervention dans des régions du monde où ce phénomène sévit le plus; participation, avec les bureaux régionaux des Nations Unies, à des groupes de réflexion et à l'élaboration de plans d'action; renforcement des moyens d'intervention des églises locales pour accroître leur influence sur la société civile; promotion d'un modèle de justice sociale là où l'église joue un rôle social actif; et réflexion sur l'intervention auprès de personnes vulnérables.

7. Pax Romana (Statut consultatif spécial : 1949)

I. Introduction

Pax Romana est une ONG internationale composée de deux branches, le Mouvement international des intellectuels catholiques, pour les actifs et les intellectuels, et le Mouvement international des étudiants catholiques, pour les étudiants de l'université.

Pax Romana veut apporter un éclairage éthique sur diverses questions que ses membres jugent importantes : l'enseignement, le développement social, la paix et la sécurité, les droits de l'homme, le financement du développement, les sources de revenus innovantes, le développement durable, l'enfance, la condition des jeunes femmes, les droits des peuples autochtones, les codes de conduite fondamentaux des sociétés transnationales, l'équité des salaires et les droits des travailleurs, la coopération internationale et la transparence en matière de fiscalité, la promotion de la transparence et de la justice par les institutions financières internationales, la gouvernance internationale et la corruption, et le dialogue entre les religions et entre les cultures. Des organisations nationales de 74 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie occidentale sont rattachées au Mouvement international des étudiants catholiques.

Des organisations nationales de 54 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine et des Caraïbes sont rattachées au Mouvement international des intellectuels catholiques.

De 2005 à 2008, il n'y a eu aucun changement à signaler dans le projet ou les responsabilités de l'organisation s'agissant de l'orientation, du contenu ou de la portée de son action.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pax Romana a participé à plusieurs réunions et conférences au cours de la période visée :

a) **Office des Nations Unies à Genève** : i) Commission des droits de l'homme (soixante et unième et soixante-deuxième sessions); ii) Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (cinquante-sixième et cinquante-septième sessions); iii) Conseil des droits de l'homme (première à onzième sessions ordinaires); iv) sessions extraordinaires du Conseil des droits de l'homme (première, deuxième, cinquième et onzième);

b) **Siège de l'ONU à New York** : i) soixante et unième à soixante-troisième sessions de l'Assemblée générale; ii) dialogue de haut niveau sur le terrorisme; dialogue de haut niveau sur les migrations; iii) Conseil économique et social; iv) dialogue de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, la société civile et le secteur privé; v) Commission du développement social; vi) Commission de la condition de la femme; vii) Commission du développement durable; viii) Commission de la population et du développement; ix) Instance permanente sur les questions autochtones; x) Conférence internationale sur le financement du développement;

c) **Office des Nations Unies à Vienne** : i) Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée; ii) Comité spécial chargé de négocier une convention contre la corruption; iii) Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; iv) Commission des stupéfiants.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

En 2005, le représentant de Pax Romana est intervenu à la première rencontre interactive informelle avec l'Assemblée générale sur les réformes de l'ONU et à la réunion de la Division du développement social sur l'emploi des jeunes qui s'est tenue au cours de la session annuelle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. En 2006, le représentant de Pax Romana est intervenu au cours des réunions préparatoires du Conseil économique et social pour son groupe de haut niveau, sur le thème du plein emploi et du travail décent et productif. En 2006 et 2007, Pax Romana a siégé au comité directeur du Forum de la société civile qui a précédé les sessions de fond du Conseil économique et social. En août 2007, dans le cadre d'un programme de l'UNESCO, Pax Romana a organisé, à Nairobi, un séminaire sur le thème de la diversité culturelle. Parmi les participants, des dirigeants d'associations estudiantines de tous les pays ont discuté des stratégies à mettre en œuvre pour permettre aux étudiants de promouvoir la diversité culturelle et la paix. En 2007, en coopération avec le Bureau du Pacte mondial, Pax Romana a

organisé une conférence sur le programme du Pacte mondial, avec un exposé liminaire de Matthias Stausberg, porte-parole du Bureau. En 2008, Pax Romana a été conviée au premier Forum de l'Alliance des civilisations, à Madrid, et un de ses représentants a été invité à présenter le point de vue des jeunes sur le rôle des chefs et des groupes religieux dans l'instauration d'un climat de sécurité partagée.

À la soixante et unième Conférence annuelle des ONG organisée par le Département de l'information, Pax Romana a organisé un atelier sur la participation des jeunes à la défense des droits de l'homme et coparrainé un atelier intitulé « Dignité et justice pour tous : servir les plus hautes aspirations ».

C. Initiatives prises par l'organisation pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, en particulier des objectifs du Millénaire pour le développement

Pax Romana a organisé plusieurs ateliers et séances de formation sur les objectifs du Millénaire pour le développement : a) un atelier sur l'élimination de la pauvreté dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, 2005); b) un atelier sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Afrique de l'Est (Kampala, 2006); c) un atelier sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Afrique australe (Zambie, 2007). Pax Romana a également participé activement au Réseau pour l'emploi des jeunes du Secrétaire général, en qualité de rapporteur du groupe consultatif des jeunes, entre 2004 et 2006.

Deux fois par an, Pax Romana organise un programme de stages sur les droits de l'homme avec le Conseil des droits de l'homme, à Genève. Elle organise également un programme mondial de stages à l'intention des étudiants en droit à l'ONU, à New York, pour leur faire connaître les activités de l'Organisation aux États-Unis.

Lors d'une rencontre internationale qui s'est tenue à l'Université de Fordham en 2005 et à laquelle ont assisté des étudiants venus d'Europe, d'Afrique, de la région de l'Asie et du Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques, Pax Romana a organisé un débat sur le thème de la lutte estudiantine contre la pauvreté dans l'optique du bilan de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement après cinq ans.